

LP

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 FEVRIER 2016  
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal, légalement convoqué le huit février deux mil seize, s'est assemblé le quinze février deux mil seize à la maison d'accueil et d'information sociale, allée George Sand, sous la présidence de M. Benjamin MORIVAL, maire.

Etaient présents (22) :

M. Morival, maire

M. Gavouyère, Mme Mériadec, M. Lécureuil, Mme Curaudeau, M. Brillaud de Laujardière, Mme Fourage, Mme Laussucq, M. Guichard, Mme Breyer-Chiché, M. Fleury, M. Pilard, Mme Kuliberda, M. Brounais, Mme Plaineau, Mme Amprou, Mme Guillou, M. Bardou, M. Chauvet, Mme Toucane, Mme Falot, Mme Bernard

Absents, excusés et représentés : (4)

M. Goupil a donné pouvoir à M. Lécureuil

Mme Garnier a donné pouvoir à M. Bardou

M. Labarre a donné pouvoir à Mme Bernard

M. Boucard a donné pouvoir à Mme Toucane

Absents : (1)

Mme Paquereau

Secrétaire de séance : Mme Mériadec

## ORDRE DU JOUR

- approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 décembre 2015

2016-1/compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

### AMENAGEMENT URBAIN

2016-2/cession des propriétés privées communales figurant au cadastre sous les références AB 207 et AB 339

2016-3/acquisition d'un terrain rue du Moulin Collet figurant au cadastre sous la référence AM 43

2016-4/acquisition de biens immobiliers situés 23 rue de la Jouardais figurant au cadastre sous la référence AA 452 et indivision AA 659

2016-5/dénomination de la maison d'accueil et d'information sociale sise allée George Sand « mairie annexe – salle des mariages »

### FINANCES – AFFAIRES GENERALES

2016-6/actualisation de l'autorisation de programme/crédits de paiement pour la construction d'une salle multi activités

2016-7/mise en place d'une autorisation de programme/crédits de paiement pour la construction d'un pôle artistique

2016-8/reprise anticipée des résultats 2015

2016-9/mise en place d'une autorisation de programme/crédits de paiement pour la réhabilitation du groupe scolaire de l'Hermitage

2016-10/adhésion de la commune au service de médecine de prévention du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique

2016-11/approbation de l'avenant n° 2 à la convention entre le représentant de l'Etat et les collectivités territoriales relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

2016-12/mise en place d'une autorisation de programme/crédits de paiement pour la réalisation d'un terrain de sport

2016-13/adoption du budget primitif 2016

2016-14/vote des taux d'imposition 2016

2016-15/attribution de subventions aux associations pour l'année 2016

2016-16/demande de subvention au district de football de Loire-Atlantique pour l'aménagement d'un terrain de football à 5

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de délibérer sur les trois sujets suivants, qui ne figuraient pas initialement à l'ordre du jour :

1. indemnité de fonction des conseillers municipaux – maintien du taux inférieur ;
2. demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local I pour l'année 2016 ;
3. demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local II pour l'année 2016.

*Cette autorisation est accordée par 20 voix pour, 6 contre (M. Chauvet, Mme Toucane, Mme Falot, Mme Bernard, M. Boucard, M. Labarre).*

## **I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 17 DECEMBRE 2015**

*Le compte rendu est approuvé par 15 voix pour (M. Morival, M. Gavouyère, Mme Mériadec, M. Lécureuil, Mme Curaudeau, M. Brillaud de Laujardière, Mme Fourage, Mme Laussucq, M. Guichard, Mme Bréyer-Chiché, M. Fleury, M. Pilard, Mme Kuliberda, M. Brounais, Mme Guillou), 12 abstentions détaillées comme suit :*

*5 absents du jour : M. Goupil, Mme Garnier, Mme Paquereau, M. Labarre, M. Boucard*

*4 absents le 17 décembre 2015 : Mme Plaineau, Mme Amprou, M. Bardou, Mme Falot*

*3 abstentions au vote : M. Chauvet, Mme Toucane, Mme Bernard*

## **2016-1/COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation du conseil municipal.

## **2016-2/CESSION DES PROPRIETES PRIVEES COMMUNALES FIGURANT AU CADASTRE SOUS LES REFERENCES AB 207 ET AB 339**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la cession des parcelles AB 207 et AB 339, au groupe Pierreval, pour un montant de 450 000 euros,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé par 20 voix pour, 6 abstentions (M. Chauvet, Mme Falot, Mme Toucane, Mme Bernard, M. Labarre, M. Boucard).*

### **2016-3/ACQUISITION D'UN TERRAIN RUE DU MOULIN COLLET FIGURANT AU CADASTRE SOUS LA REFERENCE AM 43**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser l'acquisition de 5800 m<sup>2</sup> de terrains de la parcelle référencée au cadastre section AM n°43 située rue du Moulin Collet appartenant à M et Mme Menet pour un montant de 300 000 €, auxquels s'ajouteront les frais d'actes estimés à 4.950 €,
- de dire que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2016,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé par 20 voix pour, 6 contre (M. Chauvet, Mme Falot, Mme Toucane, Mme Bernard, M. Labarre, M. Boucard).*

### **2016-4/ACQUISITION DE BIENS IMMOBILIERS SITUES 23 RUE DE LA JOUARDAIS FIGURANT AU CADASTRE SOUS LA REFERENCE AM 452 ET INDIVISION AA 659**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acquérir le terrain AA 452 et la moitié de la cour de M. Lopes et Mme Angeli AA 659 pour un montant compris entre 70 000 et 72 000 euros hors frais de notaire,
- de dire que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2016,
- de se prononcer sur l'échange de terrains avec à M. et Mme Gautret,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé à l'unanimité.*

### **2016-5/DENOMINATION DE LA MAISON D'ACCUEIL ET D'INFORMATION SOCIALE SISE ALLEE GEORGE SAND « MAIRIE ANNEXE – SALLE DES MARIAGES »**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de dénommer la maison d'accueil et d'information sociale « mairie annexe – salle des mariages »,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé à l'unanimité.*

### **2016-6/ACTUALISATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'actualisation de l'autorisation de programme/crédit de paiement pour la construction d'une salle multi activités,
- d'approuver le montant de l'autorisation de programme pour un montant de 975 600 € et la répartition des crédits de paiement à hauteur de 460 000 € pour l'année 2016, 250 000 € pour l'année 2017 et 255 913,26 € pour l'année 2018,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé par 20 voix pour, 6 contre (M. Chauvet, Mme Falot, Mme Toucane, Mme Bernard, M. Labarre, M. Boucard).*

### **2016-7/MISE EN PLACE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT POUR LA CONSTRUCTION D'UN POLE ARTISTIQUE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la mise en place d'une autorisation de programme/crédits de paiement pour la construction d'un Pôle artistique, dite opération "Clos Grillé"
- d'approuver le montant de l'autorisation de programme pour un montant de 954 900 € et la répartition des crédits de paiement à hauteur de 166 680 € pour 2016, 650 000 € pour 2017 et 138 220 € pour 2018,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé par 20 voix pour, 6 contre (M. Chauvet, Mme Falot, Mme Toucane, Mme Bernard, M. Labarre, M. Boucard).*

### **2016-8/REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2015**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015 présentée en séance,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution du présent document.

*approuvé par 20 voix pour, 6 abstentions (M. Chauvet, Mme Falot, Mme Toucane, Mme Bernard, M. Labarre, M. Boucard).*

### **20616-9/MISE EN PLACE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT POUR LA REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE DE L'HERMITAGE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la mise en place d'une autorisation de programme/crédits de paiement pour la réhabilitation du groupe scolaire de l'Hermitage,
- d'approuver le montant de l'autorisation de programme pour un montant de 1 200 000 € et la répartition des crédits de paiement à hauteur de 47 700 € pour 2016, 600 000 € pour 2017, 500 000 € pour 2018 et 52 300 € pour 2019,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé par 20 voix pour, 6 abstentions (M. Chauvet, Mme Falot, Mme Toucane, Mme Bernard, M. Labarre, M. Boucard).*

### **2016-10/ADHESION DE LA COMMUNE AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adhérer au service de médecine de prévention du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique,
- d'approuver la convention proposée,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ladite convention et tout document nécessaire à l'examen de la présente délibération.

*approuvé à l'unanimité.*

### **2016-11/APPROBATION DE L'AVENANT N° 2 A LA CONVENTION ENTRE LE REPRESENTANT DE L'ETAT ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES RELATIVE A LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'avenant n°2 à la convention avec le Préfet relative à la transmission des actes soumis au contrôle de légalité afin d'y inclure les actes soumis au contrôle budgétaire,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé à l'unanimité.*

### **2016-12/MISE EN PLACE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT POUR LA REALISATION D'UN TERRAIN DE SPORT**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la mise en place d'une autorisation de programme/crédit de paiement pour la construction de terrains de sport,
- d'approuver le montant de l'autorisation de programme pour un montant de 786 000 € et la répartition des crédits de paiement à hauteur de 636 000 € pour 2016 et 150 000 € pour 2017,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé par 19 voix pour, 1 abstention (Mme Plaineau), 6 contre (M. Chauvet, Mme Falot, Mme Toucane, Mme Bernard, M. Boucard, M. Labarre).*

### **2016-13/ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le budget primitif 2016,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé par 20 voix pour, 6 contre (M. Chauvet, Mme Falot, Mme Toucane, Mme Bernard, M. Boucard, M. Labarre).*

### **2016-14/VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le vote des taux d'imposition 2016 présentés ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé à l'unanimité.*

## **2016-15/ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'attribution des subventions présentée en séance,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé à l'unanimité.*

## **2016-16/DEMANDE DE SUBVENTION A LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL PAR L'INTERMEDIAIRE DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LOIRE-ATLANTIQUE POUR L'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL A CINQ**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser les travaux de création d'un terrain de football à 5 en gazon synthétique ;
- de demander une subvention de 40 000 € à la fédération française de football dans le cadre de l'appel à projet « horizon bleu 2016 – infrastructure » ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé par 20 voix pour, 6 abstentions (M. Chauvet, Mme Falot, Mme Toucane, Mme Bernard, M. Boucard, M. Labarre).*

## **2016-17/INDEMNITES DE FONCTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX – MAINTIEN DU TAUX INFÉRIEUR**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de faire droit à la demande de Monsieur le Maire de bénéficier d'une indemnité de fonction inférieure au taux plafond,
- d'appliquer la majoration des indemnités de fonction prévue aux articles L2123-22 et R2123-23 du CGCT pour le calcul de l'enveloppe indemnitaire susceptible d'être allouée aux élus,
- de dire que le montant des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués titulaires d'une délégation et des Conseillers municipaux reste inchangé. Dans la limite de l'enveloppe maximale susceptible d'être allouée, ce montant est fixé aux taux suivants :

**Maire** : 42,7 % (maximum 55%) de l'indice 1015, soit 1 866,71 €

**Adjointes** : 13,5 % de l'indice brut 1015 soit 590,18 €

**Conseillers délégués** : 5 % de l'indice brut 1015 soit 190,07 €

**Conseillers municipaux** : 2 % de l'indice brut 1015 soit 76,03 €

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé par 20 voix pour, 6 abstentions (M. Chauvet, Mme Falot, Mme Toucane, Mme Bernard, M. Boucard, M. Labarre).*

### **2016-18/DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL I POUR L'ANNEE 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de demander une subvention à l'État au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local 2016 - I, d'un montant de 196 500 € HT,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé par 19 voix pour, 1 abstention (Mme Plaineau), 6 contre (M. Chauvet, Mme Falot, Mme Toucane, Mme Bernard, M. Boucard, M. Labarre).*

### **2016-19/DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL II POUR L'ANNEE 2016-02-18**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de demander une subvention à l'État au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local 2016 II, d'un montant de 406 250 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*approuvé par 19 voix pour, 1 abstention (Mme Plaineau), 6 contre (M. Chauvet, Mme Falot, Mme Toucane, Mme Bernard, M. Boucard, M. Labarre).*

Fait à Le Pellerin, le 18 février 2016

Le maire,

Benjamin MORIVAL